

Cancer du poumon et filière de diagnostic rapide : le CHIAP, sélectionné par l'Agence Régionale de Santé !

Le cancer du poumon est le 3^e cancer le plus fréquent et la 1^{re} cause de décès par cancer en France. Le taux de survie nette à 5 ans pour les personnes diagnostiquées entre 2010 et 2015 était de 20 %. En région Paca, près de 3 500 nouveaux cas de cancer du poumon sont diagnostiqués chaque année.

Face à ces chiffres alarmants, et dans le cadre de sa feuille de route régionale cancer 2022-2025, et son axe 3 consacré aux cancers de mauvais pronostic, l'Agence Régionale de Santé (ARS) Provence-Alpes-Côte d'Azur a souhaité mettre en place des filières de diagnostic et de prise en charge rapide du cancer du poumon.

Le CHIAP et 5 autres établissements de la région, reconnus pour leur expertise dans le traitement de cette pathologie, ont été sélectionnés. Ils seront labellisés en 2025 « **filières remarquables dans la prise en charge du cancer du poumon** » s'ils répondent aux attendus de la charte régionale tout en respectant des critères de qualité et de délais.

Les équipes médicales du **service de pneumologie et de chirurgie thoracique du CHIAP** collaborent ensemble pour la prise en charge des patients. Ils s'engagent :

1. À proposer des premières consultations pour une suspicion de cancer du poumon sous un délai maximal d'une semaine
2. Respecter les recommandations nationales de l'INCA sur la prise en charge du cancer du poumon
3. Garantir un délai inférieur ou égal à 45 jours entre la première consultation et la mise en route du 1^{er} traitement.